



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Mamoudzou, le 11 janvier 2025

Le Maire de Mamoudzou

à

Monsieur le préfet de Mayotte

OBJET : Installation de centres d'hébergement à Kawéni et à Mamoudzou (zones travaux)

Monsieur le Préfet,

Le mardi 8 janvier, à l'occasion d'une réunion sur la rentrée scolaire organisée par M. le Recteur et à laquelle participaient plusieurs de vos collaborateurs dont le secrétaire général de la préfecture et le directeur de la DEALM, a été abordée la question des modalités d'évacuation du collège de Kwale et du lycée de Bamana encore occupés à titre principal, par des migrants d'Afrique continentale.

Plusieurs hypothèses ont été évoquées et celle que le Gouvernement semble avoir retenu est celle de la création d'un centre d'hébergement sous tentes.

Bien que **j'ai exprimé mes plus vives réserves** sur ce projet qui ne pourrait conduire qu'à l'afflux de nouveau migrants en quête d'un départ vers l'Europe, je me suis, comme toujours avec mes partenaires, montré constructif et vous ai proposé deux terrains municipaux : celui de Disma bas à Kawéni et celui du projet de city-stade à Haut Vallon.

Je vous ai, par ailleurs, informé, via le secrétaire général et le sous-préfet Alaton, **de ma plus parfaite opposition** à la mise en place de ce type d'installation sur les chantiers en cours de l'ANRU (Kawéni) et du stade Bamana qui ont été évoqués. Je suis parfaitement certain que ces centres d'hébergement, qui auront, bien évidemment, vocation à perdurer dans le temps, ne manqueront pas d'engendrer de graves problèmes d'ordre public et remettrons en question tous les efforts engagés par la ville, mais aussi par l'ANRU, par le conseil départemental, par le rectorat, par la banque des territoires et par d'autres partenaires encore pour transformer ce village et en faire un site paisible où cohabitent en bonne entente les entreprises et les particuliers.

Malgré cette opposition très formellement exprimée, j'apprends, de façon incidente, que la décision est prise et que le chantier est même en cours.

Au cas où mon message aurait mal été compris, j'ai répété de façon très formelle à vos collaborateurs que je suis totalement opposé à ce projet dont les conséquences en matière d'ordre public et de développement pour Mayotte semble avoir été mal mesurés. Engager ce projet sur le site du futur gymnase c'est immédiatement remettre en question le projet de cuisine centrale, l'internat, le grand stade de Kawéni mais aussi les projets de logement de ALMA et potentiellement le projet de CARIBUS.

L'expérience a montré qu'engager ce type de projet dans une zone de chantier non réceptionnée, impossible à maîtriser en termes d'ordre public, revient à remettre en cause non seulement le projet prévu sur le site lui-même mais également tous les autres projets environnants.

Le conseiller départemental de Kawéni, alors même qu'il prétend soutenir le Gouvernement, exploite cette erreur en mentant délibérément sur mon prétendu soutien à ce projet que je condamne de toutes mes forces. Néanmoins, pour vous témoigner une fois encore ma bonne volonté, outre les terrains de Disma et de Haut-Vallon que je vous ai déjà proposé, je sou mets à votre appréciation deux autres sites encore à Tsoundzou 2 : une parcelle appartenant à une personne privée en bas du quartier de La Palemeraie, ou encore le site du projet de ZAC à Marvadouani.

M. le préfet, une nouvelle fois je vous invite de façon très solennelle à revoir votre position et à abandonner ce projet délétère de centre d'hébergement à Kawéni (périmètre ANRU) ou à Bamana (chantier du stade en cours).

Je suis, bien entendu, disposé à échanger à nouveau sur mes propositions mais je vous enjoins de renoncer à ce projet si néfaste pour le développement de Mamoudzou et au-delà de Mayotte.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de ma très haute considération.

Bien à vous

Le Maire de Mamoudzou
Ambdilwahedou SOUMAILA



Copie à : Monsieur le ministre des Outre-Mer